

## Adoption en Conseil communautaire d'un Plan de Mobilité Simplifié pour promouvoir les alternatives à la voiture individuelle

Initié par l'intercommunalité depuis le mois de juillet 2022, en partenariat avec l'ADEME, la Communauté de Communes du Saulnois a adopté en Conseil communautaire du 26 juin, un Plan de Mobilité Simplifié. Dans la droite lignée de la prise de compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité », il s'agit de promouvoir les mobilités durables en tenant compte des particularités du territoire, le tout dans un contexte de transition énergétique.

### La compétence « Mobilité », une organisation des transports qui s'articule désormais entre la Région et les EPCI

En mars 2021, la Communauté de Communes du Saulnois a choisi de disposer de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) » hors transports scolaires, conformément à la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) afin de répondre aux enjeux de mobilité pour l'ensemble des habitants du territoire. Aucun aspect n'a voulu être oublié puisque les transports en commun, le covoiturage ou encore la coordination avec les territoires voisins ont été abordés, sans oublier une réflexion approfondie sur les carburants alternatifs. La Mobilité s'est construite comme thématique transversale puisqu'elle touche le développement économique, l'emploi, l'environnement, l'agriculture ou encore le tourisme.

Jérôme END, Président, Nicolas KARMANN, Vice-Président en charge des Mobilités et Didier FISCHER, Vice-Président en charge du Développement durable au sein de la Communauté de Communes du Saulnois ont souhaité que la collectivité se dote d'un véritable Plan de Mobilité afin de pouvoir coordonner le développement et l'exercice de la compétence Mobilité de la manière la plus complète possible, en lien avec les communes. En ce sens, le bureau d'études BL Evolution a été recruté pour accompagner le territoire dans sa démarche. Le Président a aussi souhaité être dans une logique de coconstruction c'est pourquoi un comité des usagers a été créé en vue de favoriser la participation citoyenne.

### Un Plan composé de plusieurs axes stratégiques

A la suite d'un travail riche et complet plusieurs mois durant, la Communauté de Communes du Saulnois a pu, à l'aide du bureau d'études, définir cinq orientations principales afin de faire correspondre les besoins du territoire tout en préservant ses spécificités. Ces orientations serviront de piste de travail pour la mise en œuvre du Plan de Mobilité Simplifié.

Une première piste pourrait ainsi s'articuler autour de la promotion des mobilités partagées et moins carbonées. Une idée qui a émergé est la conclusion d'un partenariat avec une application de covoiturage. Une étude du territoire sur le potentiel de développement des sources d'énergies bas carbone pour les transports est également un sujet sur la table.

Ensuite, le Conseil communautaire a acté la volonté de mieux accompagner les plus fragiles, ce qui pourrait passer par le renforcement de l'offre de mobilité solidaire, notamment à destination des personnes âgées isolées ou des plus jeunes en recherche d'emploi. La manière exacte de répondre à ce besoin est actuellement en discussions.

La troisième piste de travail consiste à développer les modes actifs, à travers une incitation à davantage utiliser un vélo par exemple. Un travail de sécurisation des itinéraires serait dans ce cas nécessaire. Cet axe ferait alors l'objet d'une réflexion sur une dizaine d'années, du fait de l'importance des coûts d'aménagement et de la nécessité de rechercher des cofinancements auprès de l'ensemble des partenaires publics.

Les transports en commun ne sont pas non plus en reste puisqu'une réflexion a lieu sur une possible amélioration de la lisibilité et de l'attractivité du réseau régional de transports collectifs Fluo Grand Est. Les élus se sont en effet aperçus que ce dernier n'est pas assez connu et que l'unique gare du territoire, située à Bénestroff, pourrait être rendue plus attrayante, dans le cadre du développement de l'intermodalité notamment.

Enfin, pour garantir un développement optimal de l'ensemble des actions qui seront entreprises par la collectivité, un accent particulier pourrait être mis sur la communication pour faire connaître les alternatives à la voiture individuelle, pourquoi pas à travers des actions ponctuelles.

**Contact Presse :**

Cécile CHAPUT

03 87 05 80 76

[cecile.chaput@cc-saulnois.fr](mailto:cecile.chaput@cc-saulnois.fr)

**Contact CCS :**

Arnaud GEROLD

03 87 01 90 01

[arnaud.gerold@cc-saulnois.fr](mailto:arnaud.gerold@cc-saulnois.fr)